Vivre ensemble au collège

Au collège, des règles permettent à chacun de travailler et de vivre en sécurité. Tu sauras dire quels sont tes droits et tes devoirs, reconnaître le harcèlement et savoir à qui demander de l'aide.

L'ESSENTIEL

Au collège, le règlement intérieur fixe les mêmes droits et devoirs pour tous, et personne ne doit rester seul face au harcèlement.

Astuce : Droits et devoirs vont par paires : tu as le droit d'être respecté, et le devoir de respecter les autres.

- Le règlement intérieur fixe les règles de vie du collège ; il est voté par le conseil d'administration.
- L'élève a des droits : être respecté, protégé, s'exprimer, élire ses délégués.
- Il a aussi des devoirs : être présent, ponctuel, travailler, respecter les autres et le matériel.
- Le harcèlement, ce sont des violences répétées contre une même personne.
- Le cyberharcèlement passe par les messages, les réseaux sociaux ou les jeux en ligne.
- Victime ou témoin : en parler à un adulte, ne jamais partager les contenus humiliants.
- Numéro gratuit contre le harcèlement et le cyberharcèlement : le 3018.

EXEMPLE GUIDÉ

Situation : chaque jour depuis la rentrée, deux élèves bousculent et insultent Léo dans la cour. Inès les voit faire. Est-ce du harcèlement ? Que doit faire Inès ?

1. Je repère les violences : des bousculades et des insultes.
2. Je repère la répétition : chaque jour depuis la rentrée, toujours contre Léo.
3. Je conclus : ce n'est pas une simple dispute, c'est du harcèlement.
4. J'indique la bonne réaction : Inès, témoin, en parle à un adulte du collège, par exemple le CPE.

PIÈGE DU BREVET

Une dispute n'est pas du harcèlement

PIÈGE DU BREVET (SUITE)

Une dispute isolée n'est pas du harcèlement. Pour parler de harcèlement, cherche la répétition contre une même personne, et cite les indices du texte, comme « chaque soir » ou « depuis des semaines ».

EXERCICE TYPE BREVET

Réagir face au cyberharcèlement

Situation (texte de travail) : « Depuis trois semaines, Sacha, élève de 6e, reçoit chaque soir des messages moqueurs dans un groupe de discussion de la classe. Une photo de lui a été modifiée et partagée. Plusieurs élèves voient les messages mais ne disent rien. Sacha n'ose plus venir au collège. »

1. Comment appelle-t-on cette situation ? Justifie avec deux éléments du texte.
2. Quelles conséquences a-t-elle pour Sacha ?
3. Que peuvent faire Sacha et les élèves témoins ? Propose deux actions.
4. Pourquoi le règlement intérieur et la loi interdisent-ils ces comportements ?

Indice : Le harcèlement se reconnaît à la répétition des violences contre une même personne.

CORRIGÉ

1. C'est du cyberharcèlement : les moqueries sont répétées (chaque soir, depuis trois semaines) et passent par un groupe de discussion en ligne, avec une photo modifiée et partagée.
2. Sacha souffre et s'isole : il n'ose plus venir au collège.
3. Sacha peut en parler à un adulte de confiance (parents, professeur, CPE) et appeler le 3018, numéro gratuit contre le harcèlement et le cyberharcèlement. Les témoins doivent alerter un adulte, ne pas partager les messages et soutenir Sacha.
4. Le règlement intérieur garantit à chaque élève le droit d'être respecté et protégé. Le harcèlement scolaire est puni par la loi, car il porte atteinte à la dignité et à la sécurité de la victime.